CONSEIL DE L'ED TESC DU 12 juin 2013

Représentants des établissements et des unités de Recherche

SIGNATURE

Colette Zytnicki	Directrice	Présente
François Bon	Directeur Adjoint	Présent
Bernard Charlery de la Masselière	Représentant Dynamique rurale	Excusé, procuration à Olivier Pliez
Jean-Pierre Albert	Représentant EHESS	Excusé
Vincent Simoulin	Représentant CERTOP	Présent
Michel Bertrand	Représentant FRAMESPA	Absent
Didier Galop	Représentant GEODE	Présent
Med Kechidi	Représentant LEREPS	Présent
Olivier Pliez	Représentant LISST	Présent
Nicolas Valdeyron	Représentant TRACES	Présent
Alain Chatelet	Représentant du LRA	Présent
Corinne Bonnet	Représentante (EA PLH- Erasme)	Présente
Katia Dago	Représentante du personnel administratif	Présente

4 Personnalités extérieures à l'ED relevant de ses domaines scientifiques

Hugues Kenfack	Représentant CS UT1	Absent
Michèle Guidetti	Représentant CS UTM	Présente
Philippe Raimbault	Directeur de l'IEP Toulouse	Excusé, procuration à Vincent Simoulin
Carine Desaulty	Représentant(e) du CNRS	Absente

4Personnalités extérieures issues du monde socio-économique :

Juliette Malinas	Toulouse Ouest Partenaires	Absente
Jean-Marie Rigaud	SATT	Absent
Michel Vaginay	DRAC	Excusé, procuration à Nicolas Valdeyron
Marie-Pierre Gleyzes	Représentant du Conseil Régional	Absente

5Représentants étudiants élus:

Jessica SOLER-BENONIE	Présente
Anne Lise RODRIGO	Présente
Geoffroy LABROUCHE	Excusé, procuration à Simon Nadel
Lucie LAZARO	Présente
Timo GIOTTO	Présent

2 ou 3 : Invités permanents (sans droit de vote)

2 of C Till Heed per interior (Suits di ott de 1000)		
D. Galliano	Représentante UMR Agir	Présente
Evelyne Bouttier	gestionnaire de l'ED	Présente
M. Guiraud	personnel DED, chargée de la formation	Absente

Ordre du jour :

- 1- Elus doctorants
- 2-Adoption de la composition du nouveau conseil
- 3- Point sur les CDU 2013
- 4- Le comité de suivi de thèse
- 5- Question de l'insertion des doctorants
- 6- Préparation de la rentrée
- 7- Demande de création d'une mention "gestion".

1-Les élus doctorants :

Les Elections des représentants des doctorants aux Conseils des Ecoles Doctorales ont eu lieu le mardi 16 avril 2013. Les nouveaux élus doctorants et les membres du Conseil se présentent.

2- Composition du Conseil

Suite à la demande de Mme Galliano de devenir un membre à part entière du Conseil de l'ED TESC, la liste du nouveau Conseil est distribuée et soumise au vote.

La composition du nouveau Conseil est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité.

3- Le comité de suivi de thèse :

Rappel : le comité de suivi de thèse est défini au cours de la 1ère année de doctorat, il se réunit pendant la 2ème année et rend un rapport nécessaire pour s'inscrire en 3ème année. Il est constitué de 3 personnes minimum, dont le directeur de thèse, un membre extérieur à la thèse (il peut appartenir au même laboratoire) et une personnalité n'appartenant pas à l'établissement d'inscription du doctorant. Dans le cas d'une codirection, le comité doit compter 4 membres.

Pour les soutenances, le texte réglementaire précise extérieur à l'établissement d'inscription et à l'ED, mais les Conseils Scientifiques des Etablissements toulousains ont décidé personnalité extérieure au site de Toulouse (PRES). La Directrice de l'ED applique systématiquement cette interprétation pour les rapporteurs, mais accepte d'y déroger pour les membres du jury s'il s'agit de spécialistes du domaine.

Une question se pose pour les comités de suivi : peut-on intégrer dans le comité de suivi des personnalités qui vont faire partie du jury de soutenance ultérieurement ?

Décision du Conseil: les membres du comité de suivi de thèse ne peuvent pas être choisis comme rapporteur.

Le coût budgétaire pour les unités de recherche du suivi des doctorants augmente ; or, les crédits baissent.

L'ED peut apporter une aide financière sur son budget pour permettre la venue de personnalités extérieures, mais elle ne peut pas financer tous les comités de suivi.

La visioconférence paraît être une bonne alternative.

L'ED peut remonter ce problème au Conseil Scientifique car cela peut relever d'une politique d'établissement.

Motion adressée au Conseil Scientifique: le Conseil de l'ED TESC attire l'attention du Conseil Scientifique sur l'importance du dispositif du comité de suivi de thèse mis en place depuis septembre 2012, attendu par l'AERES, indispensable pour le suivi des doctorants et demande qu'il soit conforté et soutenu financièrement par une somme forfaitaire pour les transports et par le développement des moyens de visioconférence.

Cette motion est soumise au vote et est approuvée à l'unanimité

Les élus doctorants interviennent pour demander des précisions sur les modalités de fonctionnement du comité de suivi :

C'est les encadrants (le directeur de thèse ou directeur d'Unité de Recherche) qui mettent en place le comité de suivi, et non le doctorant.

Si le comité n'est pas constitué la 1^{ère} année, la direction de l'ED s'opposera-t-elle à la réinscription ? Le rapport conditionne l'inscription en 3^{ème} année (c'est obligatoire).

Mais il faut rester souple et étudier les situations au cas par cas.

Le rapport du comité de suivi de thèse est rédigé par le directeur de thèse à partir des avis des membres du comité. Il doit être validé par tous les membres du comité (signature électronique) et sera communiqué au doctorant.

4- CDU:

L'établissement dispose d'un contingent de 25 CDU pour 2013/14 : 9 pour TESC, 8 pour Allph@, 8 pour CLESCO ; 15 avenants pour Allph@ et TESC (7+8).

Le renouvellement mécanique de la dotation par le ministère constitue un problème d'établissement : le nombre de CDU par rapport au nombre de doctorants en 1ère année est extrêmement réduit.

Un argumentaire doit être développé par les Directeurs d'ED et soumis au Vice-Président du Conseil Scientifique pour négocier avec le Ministère ; un élu doctorant pourra y être associé.

5- Création de la mention Gestion :

Le LEREPS demande la création d'une mention Gestion à l'UTM.

L'ED Sciences de Gestion de l'UT1 propose cette mention et l'UT1 délivre un doctorat Sciences de Gestion.

Le Vice-Président du Conseil Scientifique de l'UTM trouve la création d'une mention Gestion problématique car il faut veiller à la cohérence de la politique de site.

La mention Sciences de Gestion pourrait être rajoutée dans la liste des mentions de l'EDTESC, le diplôme étant délivré par l'UT1. La directrice de l'Ed va informer le Conseil Scientifique et l'UT1.

La proposition de création de mention sera soumise au Conseil Scientifique de l'UTM ; la décision finale appartient à l'établissement.

6- Insertion des doctorants :

Une enquête sur l'insertion des doctorants a été menée en décembre 2012 sur les cohortes 2006 à 2012, avec 60% de réponses. La directrice de l'ED enverra les résultats aux membres du Conseil.

La question de l'insertion est très importante pour l'AERES.

L'ED demandera l'aide des labos l'année prochaine pour recontacter les doctorants.

7- préparation de la rentrée :

Un calendrier des soutenances a été établi. L'année dernière, on a pu noter une grosse concentration de soutenances en septembre.

L'ED n'a pas de nouvelles de doctorants qui devaient soutenir. Les situations des 7èmes années sont examinés actuellement. Un mail va être envoyé aux doctorants à partir de la 6ème année, avec copie aux directeurs de thèse.

La Journée de Rentrée de l'ED aura lieu mercredi 6 novembre, ainsi que la Conférence Inaugurale des 3 ED qui sera organisée par TESC cette année.

Le Conseil se réunira le 3 juillet à 9h pour l'attribution des CDU 2013. Ne sont conviés que les directeurs d'Unités de Recherche et représentants des établissements, et les personnalités extérieures.

Le Conseil de l'ED se réunira ensuite le 20 ou 27 septembre (à confirmer par doodle). Les élus doctorants souhaiteraient, lors de cette journée de rentrée, une courte présentation des unités par un représentant de chaque unité de recherche pour les 1ères années.

La séance est levée à 11h50.